

Rapport 16.030 Lutte contre les abus

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Au nom du groupe socialiste, j'aimerais relever la qualité du rapport et le dynamisme du Département de l'économie et de l'action sociale, qui n'hésite pas à s'attaquer aux questions les plus sensibles et complexes. Or la question des abus est sensible parce qu'elle est trop souvent instrumentalisée. Elle est sensible également parce qu'elle est souvent en lien avec la paupérisation (pauvreté, dénuement) d'une frange fragile de la population ou l'individualisme exacerbé d'une frange moins modeste de la même population. La question des abus est également complexe parce que la tricherie est une gangrène susceptible de discréditer les plus beaux principes, les plus nobles systèmes et les plus louables institutions. La certitude d'une application juste des lois et règlements est essentiel afin de garantir et renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Le groupe socialiste tient également à remarquer qu'il n'y a pas des abus de droite et des abus de gauche, qu'il n'y a pas d'abus acceptables et d'abus inacceptables. Il n'y a que des abus et ceux-ci sont, de fait, inacceptables. D'ailleurs, et comme pour étayer cette assertion, le rapport et les travaux en commission démontrent que souvent les abus se cumulent, voire s'induisent : abus fiscaux et abus sociaux.

Il est donc juste et pertinent de favoriser la transversalité entre les services en s'en donnant les moyens légaux. Les trois volets abordés : travail au noir, soustraction fiscale et abus en matière de prestations sociales demandent de revoir notre législation afin de pouvoir agir de manière transversale, soit de pouvoir communiquer au sein des différents services de l'État des informations permettant de traiter la problématique globale. Cela dit, le groupe socialiste à la suite notamment des travaux de commission remarque que souvent la porte d'entrée de la détection des abus semble être le service des contributions ; de fait, il se pose la question de savoir s'il ne s'agirait pas d'augmenter les contrôleurs fiscaux comme l'ont à plusieurs reprises souhaité les groupes de gauche de notre parlement ces dernières années : n'est-ce pas une mesure nécessaire non pour lutter contre les abus fiscaux, mais contre les abus dans tous les domaines ?

Par ailleurs et enfin, le groupe socialiste soutient également sans réserve l'action de sensibilisation de la population qui a déjà été entreprise à travers la campagne Réglo et nous souhaitons que l'effort se poursuive.

Vous l'aurez compris, le groupe socialiste soutiendra les projets de loi présentés ainsi que le classement des postulats. En outre, nous accepterons le postulat 16.161 « *Pour une lutte efficace contre les abus et le travail au noir sur les chantiers neuchâtelois* ».